

Voyage de printemps

Le Lac de Côme et ses jardins fleuris

du dimanche 24 avril au
mardi 26 avril 2022



avec Sylvain Malfroy, historien de l'art et de l'architecture.

En bref

Lors de ce petit voyage printanier, nous découvrirons quelques coins de paradis au bord du Lac de Côme. Nous logerons en demi-pension à la Villa La Collina à Cadenabbia, au cœur d'un jardin paradisiaque. Les trajets seront assurés en autocar de grand tourisme ainsi qu'en bateau. Le voyage comportera chaque jour des moments de promenade facile à la découverte de vastes jardins, entre arbres centenaires et buissons fleuris.

Départ : dimanche 24 avril 2022 à 8h00
Gare de Neuchâtel, emplacement réservé aux bus

Retour : mardi 26 avril 2022 aux environs de 20h00
Gare de Neuchâtel, emplacement réservé aux bus

Ce voyage est limité à 23 personnes.

Délai d'inscription : 14 mars 2022

En détail...

Pour désigner un jardin, les Grecs avaient forgé le terme « paradeisos » (paradis) à partir d'un emprunt à la langue persane. Depuis cette lointaine antiquité, on ne peut s'empêcher d'associer à la réalité du jardin une touche d'exotisme, une part d'imaginaire et de nostalgie, une promesse de bonheur. Plus près de nous, le poète romantique allemand Novalis nourrissait la conviction que le Jardin d'Éden, loin d'être définitivement perdu, continue bel et bien d'exister mais en fragments disséminés qu'il faut savoir reconnecter pour accéder à la plénitude. On ne saurait mieux circonscrire le but de notre excursion : s'immerger pour quelques jours à Griante, au cœur d'un magnifique jardin fleuri d'azalées et de rhododendrons et, de là, alterner les vues en champ et contre-champ sur le paysage, au fil de promenades qui nous conduiront, de part et d'autre du lac, le lundi au village bien nommé de Bellagio avec la splendide Villa Melzi d'Eril, dont l'architecte tessinois Luigi Canonica a dessiné le parc arborisé vers 1810, et le mardi à la Villa Carlotta, à Tremezzo, où l'on admire, outre le jardin, une collection exceptionnelle de sculptures du classicisme romantique (Antonio Canova, Bertel Thorwaldsen).

Les soirées à la Villa La Collina, ancienne résidence de Konrad Adenauer en Italie, nous donneront tout loisir d'évoquer les peintres, écrivains, musiciens, philosophes, mécènes éclairés qui ont transformé le Lac de Côme en une véritable œuvre d'art où la nature atteint des sommets de raffinement et l'art lui-même une aisance spontanée qui force l'adhésion. Si ce coin de pays n'est pas le paradis de biblique mémoire, en tout cas il lui ressemble... sacrément !

Prix

Le prix comprend les déplacements en car et bateau, l'hébergement en demi-pension (deux repas du soir et petit-déjeuner), deux repas de midi, les entrées et visites guidées sur site, les causeries et animations du soir, les frais d'organisation.

Ne sont pas inclus : le repas du lundi midi (libre), les boissons, les dépenses personnelles, l'assurance-annulation.

Le **prix de base de CHF 630.-** s'applique pour les membres U3a et pour le logement en chambre double.

Un supplément est perçu pour les non-membres et pour l'occupation en chambre individuelle :

Prix par personne	chambre double	chambre individuelle supplément + CHF 37
membres U3a	630.-	667.-
non-membres supplément + CHF 60 p.p. ¹	690.-	727.-

Afin de permettre au plus grand nombre de participer, nous vous prions de favoriser l'occupation des chambres en chambre double.

¹ Ce supplément équivaut à la cotisation membre pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds et permet de bénéficier d'autres avantages pour les prestations de l'U3a 2021-2022.

Confirmation et paiement

Délai d'inscription : 14 mars 2022

À l'expiration du délai d'inscription, vous recevrez une confirmation de votre participation. À réception du courrier, il vous sera demandé de vous acquitter du prix du voyage dans un délai de 10 jours.

Conditions d'annulation

Nous vous conseillons de disposer d'une assurance-annulation (par ex. le livret ETI du TCS) ou d'en conclure une auprès d'une compagnie de votre choix.

Jusqu'au délai d'inscription le 14 mars 2022, l'annulation est sans frais.

Pour tout désistement ultérieur, quelle qu'en soit la cause, vous devrez vous acquitter des montants suivants :

- entre le 15 mars 2022 et le 3 avril 2022 : 50% du prix
- dès le 4 avril 2022 : 100% du prix

Le cas échéant, les présentes conditions sont celles à faire valoir auprès de votre assurance.

Programme définitif

Nous attirons votre attention sur le fait que le programme est susceptible d'être modifié selon les circonstances ou soumis à des restrictions liées à la Covid-19 (certificat, masque, etc.), selon les prescriptions fédérales et internationales ainsi que conformément au plan de protection de l'Université de Neuchâtel.

Le programme et l'horaire détaillé vous seront communiqués lors de la confirmation de votre inscription.